

Projet de coopération transfrontalière au service de la flore patrimoniale de l'Est Pyrénéen

ERRATUM :

Le 14 04 2020

➔ **Paragraphe 2.6, page 3**

Les annexes annotées 1 et 2 sont modifiées par les annexes 4 et 5.

Ces deux annexes sont ajoutées au CCTP v14042020 dans le dossier en ligne compléments.

Page 3, §2.6

2.6 Modalités de présentation des candidatures

Tous les documents constituant, accompagnant ou cités à l'appui de la candidature et de l'offre doivent être rédigés en français. Les candidats doivent présenter leur dossier dans les conditions décrites ci-dessous sous peine d'être écartés. Le dossier de présentation de chaque candidature doit obligatoirement comprendre les pièces suivantes :

1. Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par une personne habilitée à l'engager attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés sur celle-ci (cf. ~~annexe 1~~ annexe 4) ;
2. La fiche d'identification du candidat (cf. ~~annexe 2~~ annexe 5)

➔ **Compléments :**

[Annexe 4 Déclaration sur l'honneur](#)

[Annexe 5 DC2](#)